

COLLÈGE AU CINÉMA

SAISON
2021
2022



Nord
le Département est là →



La pérennité de l'opération Collège au cinéma démontre la solidité du partenariat entre le Département du Nord, la Direction régionale des Affaires culturelles, le Centre national du cinéma et de l'image animée, le Rectorat et les salles de cinéma réparties sur l'ensemble du territoire.

Sensibiliser les élèves au langage cinématographique, leur donner par ce biais l'opportunité d'acquérir une ouverture sur le monde, d'aiguiser un regard à la fois critique et esthétique, voilà l'ambition de Collège au cinéma. Plus de 23 000 élèves étaient inscrits en 2020-2021, mais le parcours cinématographique prévu tout au long de l'année n'a pu se dérouler en raison de la fermeture des salles.

Malgré tout, grâce à l'effort de tous dans un environnement bousculé par la crise sanitaire, Collège au cinéma reste un des moyens de retrouver une cohésion de groupe dans une démarche éducative, grâce à la découverte du patrimoine cinématographique.

C'est pourquoi le Département du Nord s'investit pleinement dans la 29e édition de ce dispositif, tout en saluant la mobilisation renouvelée du corps enseignant et la volonté constante des exploitants d'accueillir les élèves dans des conditions optimales.

J'exprime tous mes encouragements à l'ensemble des acteurs de cette opération, qui allie si bien lecture de l'image et plaisir cinématographique.

Jean-René LECERF

Président du Département du Nord

Les films

- ▶ **E.T. l'extraterrestre** de Steven Spielberg 3
- ▶ **Douze hommes en colère** de Sidney Lumet 4
- ▶ **Parvana, une enfance en Afghanistan** de Nora Twomey 5
- ▶ **Camille redouble** de Noémie Lvovsky 6
- ▶ **Une vie toute neuve** de Ounie Lecomte 7
- ▶ **The Rider** de Chloé Zhao 8

La charte d'engagement 9 / 10

La programmation et la formation 11 / 12

L'inscription au dispositif 13

Les partenariats et co-financements 13

La prise en charge des transports et des entrées au cinéma 14

Informations pratiques et coordonnées des opérateurs 14

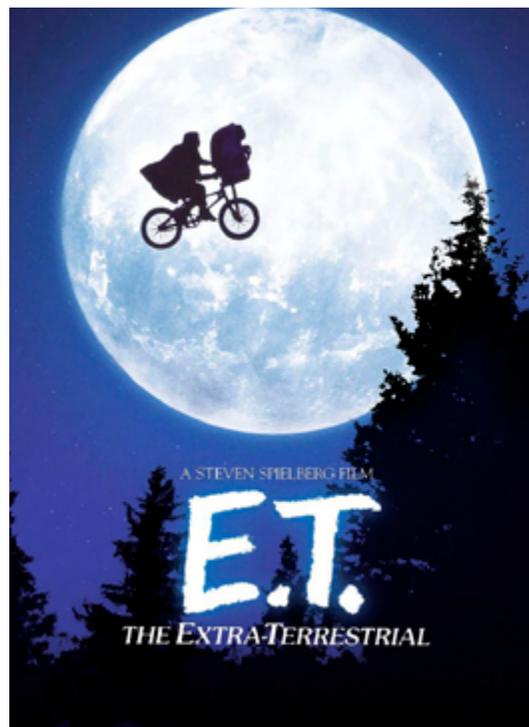
Salles associées à Collège au cinéma 2021-2022 15

E.T. l'extraterrestre

États-Unis 1982 - Distribution : United International Pictures (UIP) – 2 H - VOSTF

Des extraterrestres à bord d'une soucoupe volante atterrissent en pleine nuit dans une forêt aux environs de Los Angeles, pour une mission d'exploration botanique. Mais soudain, un groupe d'hommes, des agents du gouvernement américain, repèrent les intrus et débarquent en voitures pour les traquer. Le vaisseau s'envole précipitamment, laissant sur terre l'un d'entre eux.

À la recherche d'un refuge pour échapper à ses poursuivants, la créature se dirige alors vers le jardin d'un pavillon de banlieue où vivent une mère seule et ses trois enfants. Il est très vite découvert par l'un d'entre eux, Elliot, un jeune garçon de dix ans. Aidé par son grand frère et sa petite soeur, il va accueillir l'extraterrestre dans sa chambre et tout faire pour garder secrète la présence de ce nouvel ami qu'il nommera E.T.



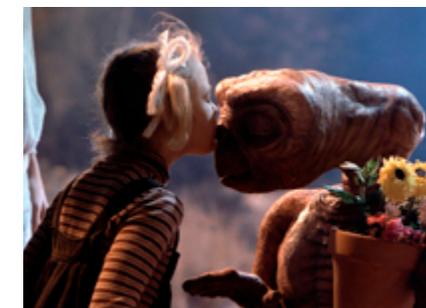
Scénario et réalisation :
Steven SPIELBERG & Melissa MATHISON



E.T. l'extra-terrestre fait partie de ces films qui ont marqué et continuent de marquer durablement l'esprit des enfants. Rarement la science-fiction et le merveilleux n'auront été si proches au cinéma. En règle générale, dans les films de science-fiction, les extraterrestres sont représentés comme des prédateurs et des envahisseurs, dotés d'une intelligence qui a pour seul but l'extermination des êtres humains. Spielberg, avant de suivre ce chemin en adaptant le roman de H.G. Wells, La Guerre des mondes, a d'abord pris le contre-pied de cette tradition victimaire de l'humanité en réalisant respectivement en 1977 et 1981 les très beaux Rencontres du troisième type et E.T. l'extra-terrestre, films où son idéal pacifiste éclate avec force. Avec humour et poésie, Spielberg initie le jeune spectateur à l'empathie. Par l'un des sujets les plus américains mais aussi les plus universels qui soit - « E.T. téléphone maison » - et avec une histoire des plus extraordinaires, le cinéaste nous renvoie à « l'autre » qui n'est pas si différent de nous.

Academy awards 1983 : Oscars du meilleur son, de la meilleure musique, des meilleurs effets spéciaux, du meilleur mixage sonore.

Golden Globes 1983 : prix du meilleur film dramatique, prix de la meilleure musique.

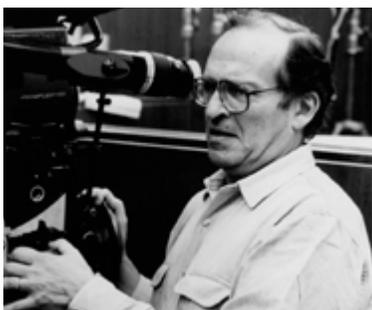


Douze hommes en colère

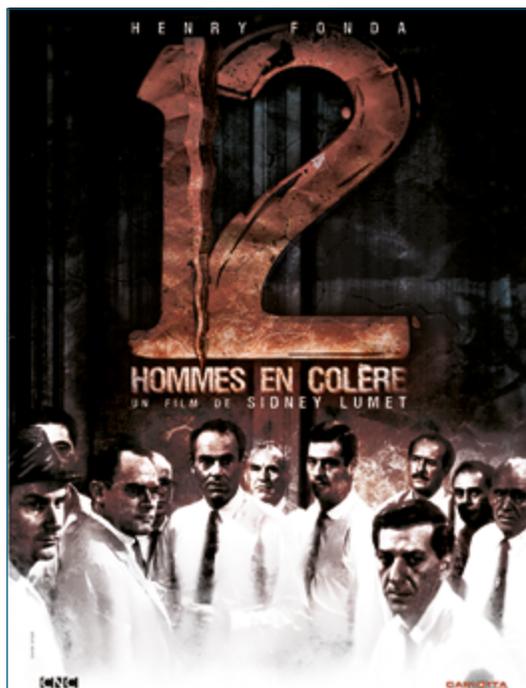
États-Unis 1957 - Distribution : Carlotta Films – 1 H 35 - VOSTF

New York, années 1950. Un jeune homme de 18 ans, d'origine modeste, est accusé du meurtre de son père et risque la peine de mort. Les douze jurés du procès se réunissent en salle de délibération. Il fait très chaud et le temps est lourd.

Tous pensent l'affaire simple et évidente : le garçon est coupable. Or onze votent coupable et la décision doit être prise à l'unanimité. Le juré qui a voté non-coupable (Henry Fonda), sommé de se justifier, explique qu'il a un doute et que la vie d'un homme mérite quelques heures de discussion. Il va provoquer dans ce huis clos une délibération orageuse où chacun révèle son caractère et ses préjugés.



Réalisation : Sidney LUMET



Premier film, coup de maître : avec Douze hommes en colère, sorti en 1957, le réalisateur Sidney Lumet innove par une prouesse technique d'abord : exemple paroxystique du huis clos, son film confronte un jury de douze hommes dans un espace unique, et presque en temps réel. Mais aussi par son propos, vibrant plaidoyer pour une justice plus égalitaire.

Festival international Berlinale 1957 : Ours d'or

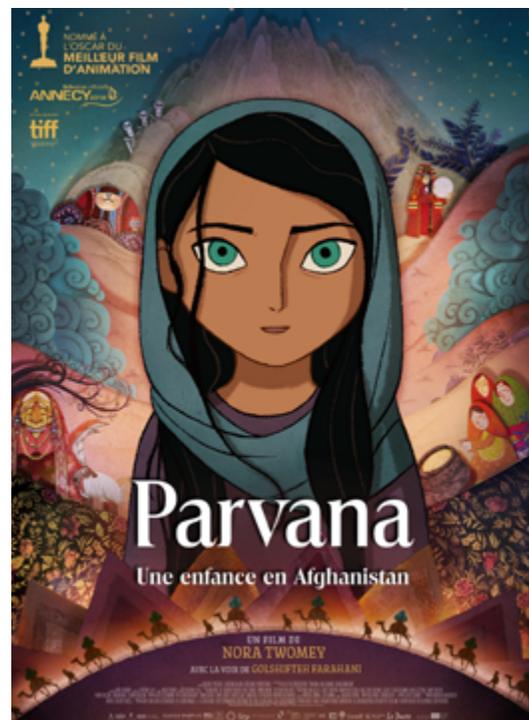


Parvana, une enfance en afghanistan

Canada, Irlande, Luxembourg 2018 - Distribution : Le Pacte

En Afghanistan, Parvana grandit auprès d'une famille aimante. Elle aime écouter les histoires que lui raconte son père, lecteur et écrivain public. Un jour, le père de la fillette se fait arrêter pour avoir tenu tête à des Talibans qui contrôlent le pays.

Du haut de ses onze ans, Parvana décide de travailler pour subvenir aux besoins de sa famille, mais puisque le travail est interdit aux femmes, elle se déguise en homme.



Réalisation : Nora TWOMEY



Parvana est un conte merveilleux sur l'émancipation des femmes et l'imagination face à l'oppression.

Titre original : The Breadwinner
Scénario : Anita Doron,
d'après le livre de Deborah Ellis
Musique : Jeff Danna et Mychael Danna

Festival du film d'animation d'Anney 2018 :
Prix du jury, prix du public

Annie Awards 2018 : Prix du meilleur film
d'animation indépendant

Camille redouble

France 2011 - Distribution : Gaumont

Au matin du réveillon du Nouvel An, Camille, la quarantaine, se fait plaquer par Éric, l'homme de sa vie. Terriblement éprouvée, elle s'évanouit à la fin de la soirée. Quand elle se réveille, elle est dans la chambre de son adolescence, elle a 16 ans mais son corps d'adulte. Elle retrouve ses copines de lycée, ses parents encore en vie, et Éric au moment de leur rencontre...

Va-t-elle fuir et tenter de changer leur vie à tous deux ? Va-t-elle l'aimer à nouveau alors qu'elle connaît la fin de leur histoire ?



Réalisation : Noémie LVOVSKY



Scénario, adaptation et dialogues :
Noémie Lvovsky, Maud Ameline,
Pierre Olivier Mattei, Florence Seyvos
Musique : Gaëtan Roussel, Joseph Dahan

Prix Jean Renoir des lycéens 2012-2013
Les Magritte du cinéma 2013 : 1^{er} prix
Lumières de la presse étrangère 2013 :
Révélation féminine de l'année et prix spécial
du jury

Une vie toute neuve

Corée du Sud, France 2009 - Distribution : Diaphana

Séoul, 1975. Jinhee a 9 ans. Son père la place dans un orphelinat tenu par des Sœurs catholiques. Commence alors l'épreuve de la séparation et la longue attente d'une nouvelle famille. Au fil des saisons, les départs des enfants adoptés laissent entrevoir une part du rêve, mais brisent aussi les amitiés à peine nées. Jinhee résiste, car elle sait que la promesse d'une vie toute neuve la séparera à jamais de ceux qu'elle aime.



Scénario : *Ounie Lecomte*
Musique : *Jim Sert*

The Washington International film festival 2011 :
Circle Award

Réalisation : *Ounie LECOMTE*



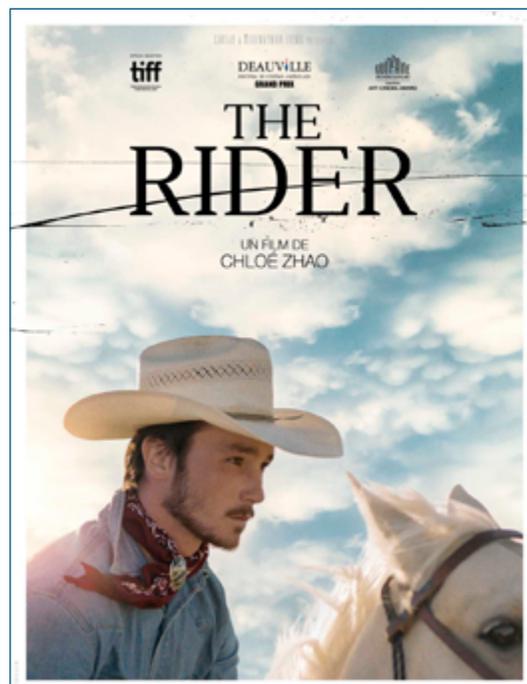
Trimestre 3 - programmation 4^e/3^e

The Rider

États-Unis 2018 - Distribution : Les Films du Losange

Le jeune cow-boy Brady, entraîneur de chevaux et étoile montante du rodéo, apprend qu'après son tragique accident de cheval, les compétitions lui sont désormais interdites. De retour chez lui, Brady doit trouver une nouvelle raison de vivre, à présent qu'il ne peut plus s'adonner à l'équitation et la compétition qui donnaient son sens à sa vie.

Dans ses efforts pour reprendre en main son destin, il se lance à la recherche d'une nouvelle identité et cherche à comprendre ce qu'implique être un homme au cœur de l'Amérique.



Scénario : *Chloé Zhao*
Photographie : *Joshua James Richards*
Musique : *Nathan Halpern*

Festival de Cannes 2017 :
Prix Art Cinéma du meilleur film de la Quinzaine
des réalisateurs
Festival du cinéma américain de Deauville 2017 :
Grand prix



Réalisation :
Chloé Zhao



La charte d'engagement

1. Préambule

Initiée par le ministère de la Culture et de la Communication, la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC), le Centre national de la cinématographie et de l'image animée (CNC), l'opération Collège au cinéma est mise en œuvre par le Département du Nord, en partenariat avec le rectorat de l'académie de Lille et l'association De la Suite dans les images.

Ce dispositif propose aux classes de collèges de découvrir des œuvres cinématographiques de répertoire et contemporaines, lors de projections en salle, notamment en VOSTF. Un travail pédagogique d'accompagnement est conduit par les enseignants et les partenaires culturels.

Il offre l'opportunité aux collégiens de se constituer les bases d'une culture cinématographique française et internationale, ainsi qu'une ouverture sur le monde actuel et son histoire.

Cette éducation à l'image vise à leur permettre d'adopter une démarche de choix et de réflexion par rapport aux principales formes cinématographiques, audiovisuelles, multimédia...

Le parcours proposé participe de l'acquisition d'un socle commun de connaissances, notamment relatif à la formation du jugement, du goût et de la sensibilité, tel que défini dans les priorités du ministère de l'Éducation nationale.

2. Objet de la charte

Collège au cinéma repose sur le volontariat des chefs d'établissement scolaire et des enseignants, ainsi que sur la collaboration active des exploitants des salles de cinéma. **La responsabilité de chacun et le respect d'un ensemble de principes communs, propres au dispositif sont une condition de succès et de qualité pour tous.**

La charte a donc pour objet de déterminer le cadre de participation des collèges et des salles de cinéma. Elle vise à garantir une démarche volontariste dans le travail d'exploitation de l'offre proposée.

3. Programmation et public visé

La programmation est organisée par cycle (6e/5e et 4e/3e) et inscrite dans le temps scolaire au rythme minimum d'une projection par trimestre.

Toutes les classes, y compris les classes d'intégration des collèges publics ou privés du Nord peuvent s'inscrire, à raison de 2 classes minimum et 6 classes maximum par cycle.

4. L'engagement de l'exploitant de salle de cinéma sur la programmation, l'accueil et le soutien de l'opération

Concernant la programmation :

- Il assure la circulation des films de salle en salle, conformément au calendrier fourni par la coordination-cinéma ;
- Il assure les projections des films de la programmation pour les enseignants et pour les élèves ;
- Il pratique le tarif fixé nationalement (2,50 € par élève, par séance).

Concernant le contact et l'accueil :

- Il prend contact avec les collèges le plus tôt possible, afin de fixer les dates de projection, en offrant un choix de jours et horaires suffisant et conciliables avec les obligations scolaires de l'établissement ;
- Il accueille les élèves, veille à ce que le nombre d'élèves présents ne compromette pas la qualité du visionnage, afin de favoriser un comportement adéquat des collégiens, permettre de bonnes conditions de projection et la meilleure exploitation possible du projet de l'équipe pédagogique ;
- Il met à disposition des collèges les documents pédagogiques et affiches ;
- Il assure le retour rapide à la coordination-cinéma des attestations de présence aux projections ;
- Il relaye les difficultés éventuelles auprès de la coordination générale (services du Département).

La charte d'engagement

Concernant le soutien de l'opération :

- Il propose éventuellement aux enseignants une activité complémentaire à la projection (débat, découverte des métiers du cinéma...) en lien avec le comité de pilotage Collège au cinéma ;
- Il favorise le développement de liens réguliers avec les jeunes ;
- Il assure la promotion du dispositif auprès du public et des établissements de son secteur.

5. L'engagement du chef d'établissement, du professeur relais et des professeurs stagiaires

Le chef d'établissement :

- Il rappelle le principe d'engagement aux professeurs participants, s'assure de la présentation au conseil d'administration du projet pédagogique autour de la programmation et s'assure de l'exploitation des films en classe, lors de séquences pédagogiques, dans le respect des droits de diffusion (ADAV) ;
- Il valide l'inscription de 2 classes minimum et 6 classes maximum par cycle ;
- Il s'assure de la présence des mêmes classes inscrites en début d'année à l'ensemble des projections, tout au long de l'année, sans substitution d'élèves ou de classes non inscrites ;
- Il s'engage à l'attribution des crédits nécessaires à la réalisation de la totalité de l'opération, transports, affectation à l'opération de la subvention éventuelle d'aide au transport ;
- Il autorise les enseignants concernés à assister aux visionnages organisés à leur intention ;
- Il s'assure de la présence d'enseignants à la formation ;
- Il prévoit un taux d'encadrement suffisant afin de garantir la bonne conduite des élèves et garantit la présence, au moment de la projection, des enseignants directement concernés par le dispositif et qui ont donc des classes inscrites dans l'opération ;
- Il rappelle aux accompagnateurs l'impérative nécessité du respect des horaires de séance.

Le professeur relais :

- Il coordonne l'organisation des séances de projection avec l'exploitant de salle et confirme la réservation des séances dans les meilleurs délais (2 semaines maximum après la proposition faite par l'exploitant de salle) ;
- Il réceptionne les dossiers pédagogiques mis à disposition des collègues et les diffuse auprès des élèves et de ses collègues (fiches-élèves et dossiers-maîtres) ;
- Il fournit l'attestation de présence des élèves à l'exploitant à chaque séance et le prévient le plus tôt possible de l'absence des élèves en cas d'empêchement exceptionnel ;
- Il relaye les difficultés éventuelles auprès la coordination générale (services du Département) ou de la coordination de la formation (services de la DAAC).

Les professeurs stagiaires :

- Ils participent à la formation et s'engagent à en faire une restitution auprès de leurs collègues ;
- Ils transmettent à leurs collègues les informations et documents distribués lors du stage ou reçus par voie électronique.

**Les exploitants de salle
et les établissements scolaires participants
s'engagent à respecter les termes de cette charte.**

La programmation et la formation

Rappel : l'association De la suite dans les images affecte les collègues inscrits dans les salles de cinéma correspondantes. Au long de l'année scolaire, les exploitants de salle et les professeurs relais se contactent afin de fixer les dates de projection pour les élèves (cf. Charte d'engagement - Le professeur relais p. 10).

1. Projections privées, permettant aux enseignants de voir les films sur grand écran et de se préparer à la journée d'étude de ces films

- Présence attendue des professeurs stagiaires. Tous les enseignants concernés sont invités : **il est indispensable que les enseignants aient vu les films pour tirer profit de formations et préparer leurs élèves aux projections ;**
- Sans ordre de mission de la DAFOP (et sous réserve de l'accord du chef d'établissement – Cf. Charte d'engagement p. 10).



Annonce sous réserve du contexte sanitaire en septembre 2021.

	6 ^e / 5 ^e		4 ^e / 3 ^e
Projections	Jeudi 9 septembre 2021	Projections	Jeudi 16 septembre 2021
8 h 45	Accueil	8 h 45	Accueil
9 h	Parvana VF 1 h 34 Une vie toute neuve VOSTF 1 h 32	9 h	Camille redouble VO 1 h 55 The Rider VOSTF 1 h 44
13 h 30	E.T. VOSTF 2 h	14 h	Douze hommes en colère VOSTF 1 h 35

Lieu : MAJESTIC - 54, rue de Béthune – LILLE

2. Formation proposée par le rectorat

Objectif : dans le cadre de l'objectif 100 % EAC, permettre aux enseignants de travailler sur la préparation des élèves à la projection, la réception et l'analyse des films, ainsi que leur exploitation en classe dans le cadre de projets d'éducation artistique et culturelle (cf. Charte d'engagement - Le chef d'établissement p. 10).

Modalités :

- Principe : 1 module de formation minimum obligatoire par établissement, 3 maximum, par ordre de préférence ;
- 3 modules « pistes pédagogiques » sont proposés cette année ;
- Le vœu 1 est prioritaire. Les vœux 2 et 3 sont attribués en fonction des places restantes. Pour avoir plus de chance de les obtenir, il vous est conseillé de privilégier des candidatures différentes de celle du vœu 1 (enseignants différents).

À choisir sur la fiche d'inscription :

- **Module A :** pistes pédagogiques sur E.T. et Douze hommes en colère
Le **jeudi 23/09** à Marcq-en-Barœul
- **Module B :** pistes pédagogiques 6^e/5^e sur Parvana et Une vie toute neuve
Le **jeudi 30/09** pour le groupe 1
Le **mardi 05/10** pour le groupe 2
(Lieux non déterminés au moment de la parution de la brochure)
- **Module C :** pistes pédagogiques 4^e/3^e sur Camille redouble et The Rider
Le **mardi 28/09** pour le groupe 1
Le **mardi 07/10** pour le groupe 2
(Lieux non déterminés au moment de la parution de la brochure)

La programmation et la formation

Les enseignants du public retenus recevront un ordre de mission de la DAFOP en fonction de leur résidence administrative. Les enseignants du privé devront solliciter un ordre de mission de leur direction, en fonction du stage obtenu.

Deux stages sont prévus dans le PAF à public volontaire :

- **Stage Écriture cinématographique et story-board**

Dans le cadre d'un atelier conduit par un professionnel du cinéma, l'enseignant s'initie à l'écriture cinématographique et s'approprie les connaissances des codes du story-board, afin de pouvoir mener avec les élèves des ateliers d'écriture et de story-board ;

- **Stage Écrire et monter un film avec les élèves,**

permettant d'envisager de concevoir et réaliser un film court avec des élèves. Initiation à l'écriture d'un scénario, au tournage en vidéo et montage numérique à l'aide de logiciels prévus pour une utilisation en salle pupitre.

Ces stages feront l'objet d'une inscription lors de la campagne du PAF à public volontaire pour les enseignants du public et lors d'un appel à candidatures pour les enseignants du privé. Ils auront lieu en **février-mars** et un courriel sera envoyé ultérieurement aux directeurs du privé.



Des ressources pédagogiques seront mises à disposition (durant le mois d'octobre) sur la plateforme académique M@gistère, accessible à tous les enseignants du public comme du privé, à partir de leur identifiant académique, grâce au lien d'auto-inscription qui sera publié début septembre sur le site de la DAAC de l'académie de Lille (dispositif Collège au cinéma/rubrique Formation).

LES GROUPES DE FORMATION SERONT CONSULTABLES SUR M@GISTÈRE DÉBUT SEPTEMBRE

Avant chaque journée de formation, un courriel sera envoyé sur le mail académique de chaque enseignant retenu, afin de l'informer des modalités d'organisation de chaque stage.



Retrouvez vos films sur **Pixivore.fr**, plateforme d'accompagnement pédagogique des dispositifs Collège au Cinéma Nord et Pas-de-Calais. Au programme : une multitude de quizz, défis participatifs, watchlists, focus thématiques, notions et métiers du cinéma... de quoi vous permettre d'explorer de façon ludique les coulisses de vos trois films de l'année !

L'inscription au dispositif

Inscription ouverte jusqu'au 1^{er} juillet 2021

- Une inscription unique et globale par collège.
- L'inscription se base sur des effectifs prévisionnels en juin.
- La validation de l'inscription par le chef d'établissement est obligatoire et vaut pour acceptation de la charte d'engagement Collège au cinéma.
- Inscription à remplir via le formulaire du Département du Nord : **lenord.fr**. Cliquez sur **MON COMPTE (barre de tâches)**. Un **code d'accès spécifique Collège au cinéma est fourni à votre chef d'établissement**. Merci de vous rapprocher de lui pour vous inscrire.
- Dès que vous validez votre inscription, un accusé de réception automatique est envoyé sur le mail académique que vous avez renseigné. Si vous ne recevez pas d'accusé de réception, c'est que votre inscription électronique n'est pas validée et n'est pas réceptionnée par les services du Département. Pour qu'elle soit prise en compte, vous devez donc corriger les champs erronés sur le formulaire ou refaire la procédure d'inscription.
- Pour tout renseignement complémentaire sur les inscriptions, vous pouvez :
 - ▶ Contacter **Corinne PRUVOT**, coordinatrice générale au **03 59 73 81 87** (LE CODE D'ACCÈS NE SERA PAS FOURNI PAR TÉLÉPHONE).
 - ▶ Envoyer un mail à l'adresse collegeaucinema@lenord.fr (pendant la période d'inscription).
 - ▶ Contacter Vladimir SOLOCH, coordinateur des stages : vladimir-jean-l.soloch@ac-lille.fr

Les partenariats et co-financements

Le Département du Nord prend en charge

- Les entrées des collégiens dans les salles de cinéma, au tarif de 2,50 € l'entrée ;
- Les frais de mise à disposition des copies de films ;
- Une aide au transport des collégiens vers les salles de cinéma, lorsque les conditions sont remplies (voir la rubrique Transport p. 14) ;
- La réalisation de la brochure d'information annuelle sur le dispositif Collège au cinéma et organise les inscriptions des collèges à l'opération ;
- Le pilotage des comités de pilotage locaux.

Chaque année, le Département consacre en moyenne 170 000 € à l'opération dont environ 25 % pour une aide au transport des élèves.

Le CNC conçoit et finance les documents pédagogiques, met à disposition les films, coordonne l'opération au niveau national, en lien avec l'association *Passeurs d'images*.

La DRAC finance la coordination-cinéma départementale et la diffusion des ressources pédagogiques, valide l'intervention de professionnels du cinéma dans la formation, participe aux comités de pilotage.

L'Éducation nationale encadre, finance la formation et impulse des projets pédagogiques, participe aux comités de pilotage.

L'association *De la suite dans les images*, au titre de la coordination-cinéma, assure la répartition des collégiens dans les différentes salles de cinéma partenaires et organise la projection des films avec les exploitants de salle, participe au comités de pilotage.

La prise en charge des transports et des entrées au cinéma

Informations pratiques et coordonnées des opérateurs

La prise en charge du transport

Les collèges organisent eux-mêmes le transport de leurs élèves suivant le planning des projections transmis par l'exploitant. Les factures de transport sont réglées directement par le collège.

Le Département du Nord attribue au collège une subvention forfaitaire pour le transport des élèves (bus, métro) selon les conditions suivantes :

- 4 € par an et par élève présent aux projections du 1^{er} trimestre, pour les collèges ne bénéficiant pas de salle de cinéma dans leur ville ;
- 2,30 € par an et par élève présent aux projections du 1^{er} trimestre, pour les collèges situés à plus de 2 km du cinéma de leur ville.

Ce forfait est versé par le Département au gestionnaire du collège pour l'année scolaire écoulée. Il est calculé sur la base des **attestations de présence** fournies par le collège à l'exploitant de salle.

La prise en charge des entrées au cinéma

Rappel : 2,50 € par élève et par séance, à la charge du Département. Le collège ne paie rien à l'exploitant de cinéma (cf. Charte d'engagement p. 9).

Informations pratiques et coordonnées des opérateurs

- **Brochure d'information** sur le site www.lenord.fr/collegeaucinema
Affiche Collège au cinéma : distribuée dans les établissements scolaires et les salles de cinéma.
- **Inscriptions et subventions du Département** :
Corinne PRUVOT, chef de projets -
Coordination générale de l'opération
Hôtel du Département
Direction Sport Culture
51, rue Gustave Delory
59047 LILLE CEDEX
Tél. : 03 59 73 81 87
corinne.pruvot@lenord.fr
- **Lien avec les salles** :
Alexandre CORVAISIER,
Coordination cinéma
Association *De la Suite dans les images*
20, rue Georges Danton
59000 LILLE
Tél. : 03 20 93 04 84
alexandre@delasuitedanslesimages.org
- **Pilotage pédagogique** :
Éric BACIK, IA – IPR
Rectorat de l'académie de Lille
144, rue de Bavay
59000 LILLE
Tél. : 03 20 15 60 00
- **Formation** :
Vladimir SOLOCH, professeur missionné de la CASEAC/DAAC -
Coordination des stages
vladimir-jean-l.soloch@ac-lille.fr
- **Prolongement possible du dispositif par un partenariat culturel** :
Cyril CORNET,
conseiller cinéma-audiovisuel
Hôtel Scrive – DRAC Hauts-de-France
3, rue du Lombard 59041 LILLE
Tél. : 03 28 36 62 16
cyril.cornet@culture.gouv.fr

Salles associées à Collège au cinéma 2021-2022

VILLE	SALLE	TÉLÉPHONE	COURRIEL
ANICHE	Idéal Cinéma Jacques Tati	03 27 91 15 97	cinema.jacques.tati@wanadoo.fr
ARMENTIÈRES	Cinéma Lumière	03 20 53 22 02	contact@cinema-armentieres.fr
AVESNES-SUR-HELPE	Caméo	03 27 56 57 21	cinema.lecameo@gmail.com
BAILLEUL	Flandria	03 28 49 29 89	flandria@ville-bailleul.fr
CAMBRAI	Palace	03 27 81 31 39	lepalacecambrai@hotmail.fr
CAUDRY	Millénium	03 27 70 09 60	cabine@le-millenium.fr
COUDEKERQUE-BRANCHE	Studio du hérisson*	03 20 58 14 50	cbrochart@cineligue-hdf.org
DENAIN	Mégarama	07 78 20 18 85	Contacts par téléphone
DOUAI	Majestic	03 27 86 95 01	virginie.douai@wanadoo.fr
DOUAI	Hippodrome	09 71 00 56 79	accueil@tandem.email
DOUCHY-LES-MINES	L'imaginaire	03 27 22 22 30	douchy.culture@gmail.com
DUNKERQUE	Studio 43	03 28 66 91 02	stanguy@studio43.fr
FOURMIÉS	Cinéma Sunset	03 23 52 37 38	cinema.sunset59@orange.fr
GRANDE-SYNTHÉ	Varlin	03 28 21 81 55	cinemalevarlin@gmail.com
GRAVELINES	Sportica	03 28 65 46 35	d.euchin@sportica.fr
HAZEBROUCK	Espace Malraux**	03 28 48 08 34	lestoilesdunord@orange.fr
HAZEBROUCK	Arcs en ciel**	03 28 48 08 34	lestoilesdunord@orange.fr
TEMPLEUVE	Modern Ciné**	03 28 48 08 34	lestoilesdunord@orange.fr
HALLUIN	Familia	03 20 46 11 71	lefamilia@ville-halluin.fr
HAUTMONT	Paradiso	03 27 63 64 80	m.wattier@sfr.fr
JEUMONT	Régent	03 27 39 56 25	christine.melot@orange.fr
LE CATEAU-CAMBRÉSIS	Sélect	03 27 84 62 52	leselectlecateau@gmail.com
LE QUESNOY	Théâtre des 3 chênes*	03 20 58 14 50	cbrochart@cineligue-hdf.org
LAMBERSART	Salle André Malraux**	03 28 48 08 34	lestoilesdunord@orange.fr
LEERS	Amical ciné	03 20 80 05 31	amicalcine@gmail.com
LILLE	Majestic	06 76 78 81 72	a.caron@metropolemajestic.com
LILLE	Métropole	03 20 15 92 20	metropole-lille@cinemas.ugc.fr

VILLE	SALLE	TÉLÉPHONE	COURRIEL
MARCQ-EN-BARŒUL	M'ciné	03 20 45 45 54	elisabeth.monseigny@marcq-en-baroeul.fr
MAUBEUGE	Ociné	03 27 65 81 67	ocine-maubeuge@orange.fr
MERVILLE	Espace Robert Hossein	03.28.42.07.56	cinema@ville-merville.fr
RONCQ	Gérard Philipe	03 20 46 05 95	contact@cinemaroncq.fr
ROUBAIX	Duplexe	03 20 14 85 90	roubaix@cinemas.ugc.fr
SAINT-AMAND-LES-EAUX	Cin'amand	03 27 40 96 69	juliette.cinamand@gmail.com
SAINT-AMAND-LES-EAUX	Théâtre des Sources*	03 20 58 14 50	cbrochart@cineligue-hdf.org
SANTES	Espace Agora*	03 20 58 14 50	cbrochart@cineligue-hdf.org
SOLRE-LE-CHÂTEAU	Ciné Rex	03 27 59 30 87	bourephilippe@wanadoo.fr
THUMERIES	Le Foyer	03 20 86 99 71	r.reffas@wanadoo.fr
TOURCOING	Écrans	03 20 27 94 40	tourcoing@cinemas.ugc.fr
TOURCOING	Le Fresnoy	03 20 28 38 04	lmenard@lefresnoy.net
VALENCIENNES	Gaumont	03 27 21 51 16	valenciennes.technique@cinemasgaumontpathe.com
VILLENEUVE-D'ASCQ	Kino	03 20 41 61 43	jeunepublic.kino@gmail.com
VILLENEUVE-D'ASCQ	Méliès	03 20 61 96 90	chan@lemelies.fr
WASQUEHAL	Gérard Philipe	03 20 58 14 50	cbrochart@cineligue-hdf.org

*Partenaires du réseau de cinéma itinérant CinéLigue Hauts-de-France.

**Groupe Les Toiles du Nord.

COLLÈGE AU CINÉMA

SAISON
2021
2022

En partenariat avec :

Le ministère de la Culture et de la Communication -

Direction régionale des Affaires culturelles Hauts-de-France (DRAC)

Le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et l'association *Passeurs d'images*

L'Éducation nationale : le rectorat de l'académie de Lille

L'association *De la suite dans les images*

Nord

le Département est là →

Nord
info

Tout l'agenda culturel
sur info.lenord.fr


**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

académie
Lille 

 centre national
du cinéma et de
l'image animée

 DE LA SUITE
DANS LES
IMAGES

Sommaire